

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-014250

149683

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11143

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BALMANE Mohamed

Date de naissance :

01-01-1941

Adresse :

cité Djemaa Jamila 7 Rue 19 n° 15 Casablanca

Tél. : 06 61 789 912

Total des frais engagés : 863,10

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Jamila EZZAKI  
Psychiatre-Psychothérapeute  
Addictologue Psychogériatre  
113, Bd Yacoub El Mansour, 3ème étage  
N° 6 Casablanca  
03 53 85 - GSM: 06 89 51 11 10

Date de consultation :

05/10/2023

Nom et prénom du malade :

EL Hamdaoui Hatiba

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affat

Affection longue durée ou chronique :

ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

19 OCT. 2023

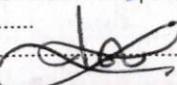
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 06/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :





### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/2023	4		400.00	Dr. Jamila EZZAT Psychiatre-psychothérapeute Addictologue psychodépendante 113 Bd Yacoub El Mansour, 3ème Elage N°6 - Casablanca Tél: 05 25 55 85 - GSM: 06 89 51 11 10

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Féruisseur	Date	Montant de la Facture
DR MANSOUR	05/10/2023	463.10

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Dental				

Psychiatre - Psychothérapeute

Diplômée en :

Pédopsychiatrie

Psychiatrie de l'adulte

Psychogériatrie

Addictologie

Psychothérapie

Thérapie cognitivo - comportementale



STILNOX 10MG  
CP PEL SEC B20  
P.P.V : 56DH60  
LOT : 23E001  
PER : 04/2027

6 1180001061465

اض النفسيه  
L O T : 231280  
E X P : 09/2025  
P P V : 133,70 D

مراهقين

L O T 230957  
E X P 03 2026  
P P V 35,70

العلاج المسن  
STILNOX 10MG  
CP PEL SEC B20  
P.P.V : 56DH60  
LOT : 23E001  
PER : 04/2027

6 1180001061465

## Ordonnance

Casablanca le ..... 05/10/2023

Mme EL Hamdou Habiba

1) (47,90 D 22) NS  
Anofrane 25 →

2) 133,90 D 2 (22h)  
Synnax 25 →

3) 35,70 D 2 (22h)  
Al prog 0,1 →

4) (56,60 D 2) - 1/2 (22h)  
Stilnox 10 →

5) 84,70 D - 0 - 1 (23h)  
Ten mg  
0 - 0 - 1

6) de 1 mois  
Ta 463,10

LOT 22.062/FC21  
07/2025 P.P.C 84,70

LOT : M23079  
EXP : AVR 2026  
PPV : 47,90 DH

PHARMACIE  
El Yacoub  
El Mansour  
Rue 5  
Casablanca  
14500  
Tunisie  
LOT : M23079  
EXP : AVR 2026  
PPV : 47,90 DH

Dr. Jamila EZZAKI  
Psychiatre-Psychothérapeute  
Psychogériatrie  
Addictologie  
113, Bd Yacoub El Mansour, 3ème Etage  
N°6 - Casablanca  
N°6 - Casablanca  
0652 65 00 68  
0689 51 11 10

